L'ARRESTATION du terroriste Budaï à Valenciennes

Nous avons annoncé hier l'arrestation à *Valenciennes* par la police spéciale du hongrois Koloman Budaï, catalogué par les polices de toutes les nations comme un « terroriste très dangereux ».

Budaï fut appréhendé sur le quai de la gare de Valenciennes au moment où il allait prendre un train vers l'intérieur de la France. Il venait de Belgique d'où il avait été expulsé après avoir purgé une condamnation pour infraction à un

Koloman BUDAI

arrêté d'expulsion. Budaï qui se fait également appeler Chalupin ou Chalupiny, du nom de sa mère, est un ancien avocat de Pecq (Hongrie) maintes fois condamné dans son pays, puis à Vienne en 1930 à la suite d'un attentat commis contre la légation hongroise en Autriche.

Comme nous l'avions dit, c'est bien Budaï qui fut l'auteur de l'attentat qui eut lieu il y a deux ans à Genève contre la Société des Nations. A la fin de l'année 1931, il avait adressé aux autorités de Budapest une lettre annonçant qu'il préparait une agression contre la délégation hongroise à la Société des Nations. On le recherche alors dans tous les pays et ce fut pour découvrir sa retraite à Vienne où il s'était refugié, et où il logeait sous un faux nom, malgré l'interdiction de séjour qui pesait sur lui. Libre en 1933, il réussit à déjouer de nouveau la surveillance dont il était l'objet et il gagna Genève où il tira des coups de revolver dans le Palais de la Société des Nations, durant une séance.

Budaï, que l'on considère comme poursuivant toujours ses menées terroristes, a été écroué à la maison d'arrêt de Valenciennes sous l'inculpation d'infraction à un arrêté d'expulsion. Une enquête est en cours pour savoir ce que fut son activité depuis quelques années, car malgré un arrêté ministériel d'expulsion il continua à vivre en France. En attendant son sort ne tardera pas à être réglé par le Tribunal correctionnel de Valenciennes qui aura à juger cet indésirable.

LES ELECTIONS CANTONALES DEVANT LE CONSEIL DE PRÉFECTURE

Celle de Tourcoing Nord au Conseil général

L'examen de la série des élections cantonales contestées a commencé hier, à Lille, pardevant le Conseil Interdépartemental de Préfecture. M. Peberay, présidait la séance, assisté de MM. Luzy et Bouton d'Agnères, conseillers de Préfecture ; Bonneville, faisant fonction de Commissaire du Gouvernement ; Basset, de greffier.

La première protestation examinée est celle de MM. Bostœn, Dubled et Casier, contre l'élection de M. Descamps, élu Conseiller Général à 5 voix de majorité, aux dernières élections, dans le Canton de Tourcoing-Nord.

La protestation fait état de faits de pression dont se serait rendu coupable le candidat, notamment en menaçant de fermer son établissement si le vote ne lui était pas favorable.

Ces faits de pression sont développés par Me Delvallée, avocat et rétorqués par Me Thellier, avocat de M. R. Descamps.

Après ces plaidoiries, M. Bonneville, Commissaire du Gouvernement conclut au rejet de la protestation « attendu, dit-il, que les allégations formulées sont dénuées de moyens de vérifications et de caractère non démontrables. Ils ne peuvent donc être retenues ».

L'affaire est mise en délibéré.

Celles de Saint-Amand Rive Gauche

Deux élections sont contestées dans le Canton de Saint-Amand-Rive Gauche : celle de M. Jules Davaine au Conseil Général ; celle de M. Wattebled, au Conseil d'Arrondissement.

L'avocat des plaignants, Me Coppin, de Valenciennes dit les griefs de ses clients : MM. Paul Greffe et Jules Lapierre « mauvaise disposition des deux urnes qui occasionna de nombreuses erreurs (une centaine environ), argent abandonné à la disposition des électeurs par le parti J. Davaine, bulletins déclarés nuls de façon peu explicite à **Nirelle**, à **Rosult**, et détruits au lieu d'être annexés au procès-verbal selon la loi ».

Enfin, Me Coppin, fait état « de l'utilisation en la commune de **Thun**, d'enveloppes réglementaires distribuées la veille de l'élection, ce qui constitue une réelle irrégularité ».

Me Thellier, puis Me De Lauwereyns, s'opposent tour à tour à l'argumentation de Me Coppin.

M. Bonneville, ayant conclu ensuite au rejet des protestations formulées, l'affaire est mise en délibéré.

A. G. M. G. DU NORD

LA COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE

On nous communique : « L'Association générale des mutilés de la guerre l'Union mutuelle des blessés de la tête l'Association générale mutualiste des mutilés et anciens combattants, l'Union des blessés de la face, le groupement des anciens prisonniers de guerre de Lille l'Union régionale des ascendants de guerre, l'Association interdépartementale des victimes civiles de la guerre, l'Union nationale des prisonniers civils l'Association des blessés pulmonaires et gazés de guerre, la Fédération nationale des combattants républicains, invitent cordialement leurs membres à assister à la cérémonie officielle du 11 novembre organisée par M. le Préfet du Nord : à 8 h. 45, rassemblement aux drapeaux sur le trottoir de la Préfecture ; à 9 h 15 revue des troupes par M. le général Doumenc, commandant la 1re région ; à 9 h. 45, défilé des troupes devant le monument aux morts de la ville de Lille A l'issue de ce défilé, ces associations iront déposer respectivement une gerbe de fleurs au pied du monument aux morts. Le port des décorations et des insignes d'associations est vivement recommandé ».

LE TRIPLE EMPOISONNEMENT D'AMIENS

Un épouvantable drame dont on ne connait pas encore la cause exacte a été découvert hier matin dans un immeuble de la Place Vogel, à **Amiens**.

Deux personnes ont été trouvées mortes et une troisieme dans un tel état qu'on ne conserve plus d'espoir de la sauver.

Le mari, la femme et la belle-mère

Il y a une quinzaine d'annees on a construit près de l'ancien abreuvoir, à l'angle de la place Vogel et de la rue Veronique, un immeuble de fort belle apparence et qui comprend plusieurs appartements loués à des petits ménages. L'appartement du premier étage donnant sur la Place etait loue à M. Gillet Forget, garçon de café, ne à **Peronne**, le 10 Mai 1913, habitant avec sa femme, née Marie Tabary, 21 ans, et la mère de cette dernière, Mme Vve Tabary, née Massin Celine, âgee de 59 ans presque impotente.

M. Gilles Forget, après avoir été employé pendant plusieurs années à l'Hôtel Bellevue, était occupe depuis Juillet dernier au Buffet de la Gare. Il jouissait d'une bonne réputation.

Sa femme divorcée, avait de ce premier mariage deux enfants, âgés de 10 et 12 ans, habitant chez leur père, M. Quint, à **Albert**.

L'appartement etait compose de trois pièces : une chambre à coucher à l'entree, puis une salle à manger et au fond et à gauche de celle-ci une cuisine, le tout convenablement meuble et fort bien

Un retard anormal

Dimanche à 2 heures, M. Forget avait terminé son travail au Buffet et comme il était également de repos lundi, il se rendit avec sa femme chez ses propres parents, cultivateurs à **Peronne**.

Le couple revint à Amiens, lundi vers 19 h. M. Forget, ordinairement très calme, paraissait enjoué et devant une voisine, il déclara à sa femme et à sa belle-mère « qu'il allait leur faire un bon petit repas ». Il avait même l'intention d'inviter un couple voisin à prendre une tasse de café. On ne devait plus le revoir vivant.

Le garçon d'hôtel devait reprendre son travail hier matin à 7 h. M. Miget, propriétaire du buffet de la gare, ne le voyant pas arriver, se montra très étonné d'autant plus qu'il était toujours très exact.

M. Miget, à l'ouverture du Marché de Lanselles, à 8 h., téléphona à l'un de ses fournisseurs, M. Maxime Lemaitre, poissonnier et lui demanda d'aller voir jusque chez son employé.

Des plaintes

M. Lemaitre y courut aussitôt. Au premier étage, il frappa sans obtenir de réponse. De la rue, il aperçut de la lumière dans l'appartement, mais il crut qu'il n'y avait personne et rendit compte à M. Miget de l'insuccès de sa visite. Dans le courant de la matinée, M. Miget téléphona à la police.

Mais pendant ce temps, la voisine de palier des époux Forget, Mme Laprovost vaquant à ses occupations, entendit des plaintes. Elle crut tout d'abord qu'il s'agissait d'une autre voisine attendant précisément un enfant, mais vers 11 h., elle se rendit compte que les plaintes provenaient de l'appartement de M. Forget. Elle frappa à la porte et appela, mais n'obtenant pas de réponse, elle se rendit au Commissariat de Police du 1er Arrondissement. Elle avertit, M. Aubert, Commissaire, qui venait d'être alerté, comme nous l'avons dit. Le commissaire, tenu

accompagné de son secrétaire, M. Caux, et d'un agent, se rendit 10, Place Vogel. Il constata que la porte était fermée à clef intérieurement et que la clef était restée sur la porte. Pour éviter une nouvelle perte de temps qu'aurait provoquée la recherche d'un serrurier, il força la porte et entra.

Une mourante et deux cadavres

Dans la première pièce, le lit des époux Forget était défait. Le commissaire aperçut alors dans la salle à manger près de la porte de la cuisine, allongé les bras en avant et la face contre terre, le corps de Mme Forget : elle vivait encore et se plaignait doucement. Le commissaire la fit déposer de suite sur le lit et manda l'ambulance municipale qui conduisit aussitôt la femme au Nouvel Hôpital.

Le commissaire découvrit la mère de Mme Forget, couchée sur un divan-lit dressé dans la salle à manger. La pauvre femme paraissait avoir souffert violemment et elle avait les mains recroquevillées sur la poitrine.

M. Aubert trouva M. Forget étendu sur le pave de la cuisine. Le malheureux était en chemise. Comme sa belle-mère, avait terriblement souffert et ses mains semblaient agrippées au corps.

Pour ces deux dernières victimes, la mort remontait à plusieurs heures.

Empoisonnés

Le commissaire et son secrétaire remarquèrent que le plancher de la salle à manger et le pavé de la cuisine étaient souillés par des excrements. De plus, les trois occupants avaient vomi un peu partout. Ils avaient sans aucun doute été victimes d'un empoisonnement.

Le docteur Cornet, appelé par M. Aubert, vint examiner les corps et diagnostiqua lui aussi un empoisonnement. Mais les recherches effectuées ne permirent pas d'établir comment cet empoisonnement s'était produit.

Sur la table de la salle à manger, on découvrit un bol de confiture et trois verres ayant contenu du café. Dans la cuisine, un fait-tout contenant encore du ragoût. Les victimes avaient préparé de la salade, mais n'y avaient pas touché.

Dans la poubelle, on trouva des épluchures de potiron. L'une des fenêtres de l'appartement donnant sur un bras de rivière, on se demande si le ménage, agissant comme il le faisait habituellement, n'a pas jeté dans la rivière, soit des epluchures, soit une boite de conserves.

Les corps seront autopsiés

Il faudra vraisemblablement avoir recours à l'autopsie pour déterminer les causes de la mort de M. Forget et de sa belle-mère.

Ajoutons qu'au cours de leurs recherches, les enquêteurs n'ont trouvé qu'une somme d'une trentaine de francs.

Le corps de M. Forget et de Mme Tabary ont été déposés à la Morgue.

L'état de Mme Forget est très grave et on conserve que peu d'espoir de la sauver. Elle est dans le coma et n'a pu prononcer une seule parole.

CHEZ LES ANCIENS PRISONNIERS CIVILS DE GUERRE

L'Union nationale des prisonniers civils de guerre, dont le siège social est à la Maison des Mutilés de Guerre, 46, rue Leonard Danel, à **Lille**, organise sa prochaine assemblée générale semestrielle, qui aura lieu le dimanche 14 novembre, à 15 h., salle des fêtes de « L'Elysée », 65, boulevard de la Liberté, **Lille**, sous la présidence de M. Georges Delval, président fondateur honoraire.

L'ordre du jour est le suivant : 1. Rapport de M. Charles Delcambre, secrétaire général, médaille des prisonniers civils de guerre ; 2. Rapport de M. Marcel Fontaine, trésorier général, médaille des prisonniers civils de guerre ; 3. La vie de l'Union, par M. Louis Delplanque, président, médaille de la Reconnaissance française ; 4. Causerie de M. André Duffet, président général, sur le fonctionnement de la commission dite « des décorations », créée au sein du Conseil d'administration de l'Union et sur le fonctionnement de la commission départementale créée par M. le préfet du Nord chargée de l'examen au premier degré des candidatures à la médaille des prisonniers civils de guerre ; 5. Allocution de M. Georges Delval, président général fondateur de la Confédération nationale des victimes civiles de la guerre ; 6. Election de nouveaux administrateurs.

En raison de l'affluence prévue, seule les membres à jour de leur cotisation 1937 pourront participer à cette importante manifestation, au cours de laquelle M. Delval remettra officiellement quelques distinctions honorifiques.

Une importante tombola gratuite sera réservée aux membres présents

ROUBAIX

Bureaux : 45, rue de la Gare (Tél 351-17). — Dépot de vente : 36, r. du College

A TRAVERS LA VILLE

UN ACCROCHAGE

L'automobile de M. Liagre, demeurant 211, rue de Lannoy, est entrée en collision à l'angle des rues du Maréchal Foch et de la Poste, vers 16 h. 30 avec celle de M. Jules Torcq, domicilié 65, rue de Flandre. Dégâts matériels de part et d'autre. Enquête par M. Moriet, commissaire de police du 2e arrondissement.

SUITE SANS FIN

Un vélo abandonné a été retrouvé, vers 7 h., à proximité du Pont des Couteaux, par M. Théodore Servaege, demeurant rue des Cinq Voies, Cour Delecroix, 4, à Tourcoing. La bécane, cadre vert et démunie de plaques d'identité et de contrôle, a été déposée au poste central de police où le propriétaire pourra en reprendre possession.

UNE FAUSSE ALERTE

Par suite d'un court-circuit, un commencement d'incendie s'est déclaré hier, vers 16 h. 30, dans l'habitation de Mme Portel, 29, rue du Vieil Abreuvoir. Les pompiers, auxquels on avait fait immédiatement appel, n'eurent pas à intervenir, tout danger ayant été écarté par des voisins, avant leur arrivée. Les dégâts sont insignifiants.

MEUBLES - LITERIE

UNE BONNE ADRESSE :

96, Rue de Tourcoing, ROUBAIX

Une réunion des délégués de la Fédération Mutualiste Roubaix-Lannoy

Les deelgués des Sociétés de secours mutuels à la Caisse Primaire d'Assurances Sociales N° 32, 67, rue des Fabricants, se sont réunis dans la salle du Foyer des Mutilés, 3, rue de l'Espérance.

Au bureau avait pris place : M. Degand, président, entouré de MM. M. Gibon et L. Pottier, vice-présidents ; G. Delescluse, trésorier ; Gervais Deschamps, secrétaire ; le docteur Louart, médecin-chef du contrôle médical de l'Union des Caisses ; C. Hélynck, directeur, et J. Gons agent comptable.

En ouvrant la séance, le président souhaita la bienvenue aux délégués et les remercia d'être venus si nombreux, puis donna la parole à M. Helynck pour l'appel et la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée. Le procès-verbal ne donnant lieu à aucune observation, fut adopté.

M. Helynck fit ensuite un court exposé :

1° Concernant les prestations maladie, envoi de la carte-lettre dans les trois jours, ce qu'oublient encore assez bien d'assurés ; validité des feuilles de maladie, trimestre de référence ;

2° Pour le droit aux prestations maternité, envoi du certificat de grossesse quatre mois avant la date présumée de l'accouchement, production des récépisses des quatre trimestres précédant l'accouchement dont au moins 15 fr. (cotisation simple) dans le premier trimestre ;

3° Sur la question des radios ;

4° Pour l'invalidité, avoir soin de produire le dossier dès l'expiration des six mois de maladie (demande-certificat médical, carte d'immatriculation, acte de naissance).

Il fit remarquer que les assurés atteignant l'âge de 60 ans doivent remettre leur demande de liquidation de pension dans le trimestre au cours duquel tombe l'anniversaire de naissance, et surtout ne plus cotiser ensuite.

Il fit connaître que le nombre d'adhérents actuellements inscrits à la Caisse est de 13.000.

Il avisa les assurés que le Conseil d'Administration, vu l'augmentation sensible des visites et consultations fait par les médecins, a décidé de relever le tarif de responsabilité à 15 fr., soit 12 fr. à l'assuré.

M. Jean Gons exposa ensuite la situation financière. Le montant des prestations payées du 1er juillet 1930 au 31 octobre 1937 s'élève à 18.949.544 fr. Cet exposé fut approuvé à l'unanimité.

Puis M. le docteur Louart fit un rapport sur le contrôle médical au cours de l'année 1936 et 1937, et répondit à quelques délégués demandant des explications.

Ensuite eut lieu le vote pour l'élection des membres du Conseil d'administration : tous les membres sortants furent réélus, plus un nouveau membre pour remplacer un membre démissionnaire.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance fut levée à 11 h. 30.

Le Conseil se réunit ensuite pour nommer le bureau, qui se compose de la façon suivante :

Président : M. E. Degand ; Vice-Présidents : MM. M. Gibon et L. Pottier ; Secrétaire : M. Gervais Deschamps ; Trésorier : M. G. Delescluse.

Le Merveilleux Traitement du Docteur Vidal

Consultation gratuite à Roubaix

Pour faire connaître à tous et en particulier aux personnes ne pouvant quitter Roubaix, les bienfaits de sa méthode, le docteur Vidal, le grand spécialiste de la sympathicothérapie, a décidé d'organiser dans cette ville, une consultation gratuite le Dimanche 14 Novembre 1937.

Les consultations seront assurées de 10 h. à midi et de 2 h. à 6 h. à **La Taverne Liégeoise**. *Place de la Gare par le médecin Directeur de l'Institut de Lille.*

« *WERTHER* », *AU COLISÉE*

La direction rappelle uen fois de plus aux adhérents que les services sont toujours à leur disposition pour l'immatriculation et affiliation de leurs enfants à âge de travailler, pour leur fournir tous les imprimés dont ils auraient besoin : Invalidité, Vieillesse, Décès, et leur donner tous renseignements.

La direction du Colysée nous a fait entendre hier soir, « Werther », le chef-d'œuvre de Massenet.

Tout le monde en connait le livret. Werther et Charlotte s'aiment, mais ne peuvent s'épouser en raison d'un serment qu'a fait Charlotte à sa mère mourante : celui de s'unir à son ami d'enfance, Albert. Werther, cruellement blessé au cœur, se tue la nuit de Noël, après une ultime et émotionnante rencontre avec Charlotte.

C'est M. Villabella, premier ténor de l'Opéra, qui incarnait Werther. Ce bel artiste, parfaitement doué, est, de plus, un comédien accompli. Il remporta un très grand succès. Charlotte, c'est Mlle Jane Galdemas, de l'Opéra-Comique. Excellente mezzo, Mlle Galdemas joue avec émotion. M. Jean Hirigaray, baryton de l'Opéra-Comique, campa un Albert bien en voix et également un bon comédien. Mlle Thissia fut une gracieuse Sophie. Le reste de l'interprétation contribua, pour sa part, au succès de la soirée et l'orchestre, avec au pupitre notre concitoyen M. Paul Minsart, premier chef d'orchestre de la Gaiete Lyrique, se montra excellent.

Félicitations pour la mise en scène très soignee. C'est un succès de plus pour le Colysée.

Le 7e Concert de l'Association Symphonique du Conservatoire

Dans l'art musical, il n'y a pas que du sublime et du rêve : le rire, l'ironie, l'humour ont droit à l'admiration comme à la sympathie du public.

C'est à l'audition d'œuvres musicales humoristiques que l'Association convie ses membres honoraires le Lundi 15 Novembre à 20 h. 30, salle Pierre Destombes.

M. Rousseau, l'excellent artiste de l'Opéra Comique prêtera son concours à ce concert. Il y interprétera « Les chansons de M. Bleu » poèmes de Nino, musique de E. Rosenthal et les « Humoresques » poème de Klingsor, musique de Louis Beydts.

Au programme, l'orchestre sous la direction de M. F. Bousquet, Grand Prix de Rome : « Les petits métiers » ,deux suites symphoniques de M. Rosenthal ; « Le bal des pendus » de E. Boudeville ; « La célèbre fantaisie zoologique » ; « Le carnaval des animaux » de St-Saens et les hilarantes « Scènes municipales » de Tomasi.

Il est rappelé aux membres honoraires que la carte 1936-1937 est valable pour les auditions jusqu'au 31 Décembre 1937. Ceux qui auraient égaré leur carte peuvent se présenter au contrôle, leur qualité étant inscrite aux registres.

Le concert commencera exactement à 20 h. 30. Les portes seront fermées sitôt l'audition commencée.

APRÈS L'INCENDIE

LES ETABLISSEMENTS LERUSTE informent leur nombreuse et fidèle clientèle qu'ils la feront profiter de superbes occasions d'articles légèrement dépreciés par suite de l'incendie et qu'ils feront des prix dérisoires pendant cette huitaine. Grande vente à toute offre acceptable. Visitez au **61, rue Saint-Jacques, 61** - Ne pas confondre - **VOIR QUELQUES PRIX EN QUATRIEME PAGE.**

LE BANQUET DE L'AMICALE MOTOCYCLISTE ROUBAISIENNE

Les membres de l'Amicale ont célébré leur 7e anniversaire par un banquet qui groupa plus de 80 convives. A la table d'honneur, on remarquait autour du dévoué président M. Duvillier, MM. Bottel, vice-président, le docteur Castel, président du Moto-Club du Nord, Adolphe Guénix, avocat, Kerckove, Vandekerckove, Masselin, Depret, Vanhauter et Ronsse, tous de la commission. Après un excellent repas, ce fut, avec le dessert, l'heure des discours.

M. Duvillier prit la parole pour remercier les personnalités et les convives présents. M. le docteur Castel, répondit en quelques mots. M. Bottel fit l'éloge de la Commission et Me Guénix, fit un peu l'histoire des Amicales.

Après qu'une jeune fille eut remis au nom de tous les amicalistes presents, une gerbe de fleurs à Mme Duvillier, le secrétaire M. Kerkhove passa au classement de fin d'année.

M. Maurice Vanhauter est proclamé champion 1937 et enlève la Coupe du Président.

1. Vanhauter 391 pts ; 2. Gillis 390 pts; 3. Lecat 371 pts ; 4. Kerkhove 368 pts ; 5. Batselier 352 pts ; 6. Cottenier 346 pts; 7. Depret 336 pts ; 8. Vandekerkhove ; 9. Debischoop ; 10. Robbens ; 11. Bottel ; 12. Deflandre ; 13. Haustrate ; 14. Delevoye ; 15. Masselin ; 16. Petit ; 17. Depraeter ; 18. Denollet ; 19. Delbart ; 20. Lenne ; 21. Prévot ; 22. Sanner ; 23. Leplat ; 24. Six ; 25. Onre ; 26. Ronsse ; 27 Binutte ; 28. Christiaens ; 29. Valatte ; 30. Vanpuymbrouck Ed. ; 31. Devolder ; 32. Chevallot ; 33. Vanpuymbrouck J. ; 34. Lefebvre ; 35. Lejeune Moise ; 36. Colmadin ; 37. Holin ; 38. Lejeune J. ; 39. Bastin ; 40. Jourquin ; 41. Béhague ; 42. Aysa ; 43. Bailleul ; 44. Maes ; 45. Vandeputte ; 46 Notte ; 47. Cadoret ; 48. Roels ; 49. Lecocq ; 50. Fortrié ; 51. Mullie.

Les autres concurrents ne sont pas classés.

EN FAVEUR DES GREVISTES DE LA TEINTURERIE SENNEVILLE

Dans notre édition d'hier, nous avons annoncé que, par suite du renvoi d'un délégué, les 135 ouvriers de la Teinturerie Senneville, 71, rue Racine, avaient décrété la grève générale. A ce sujet, le Comité de grève nous prie d'insérer l'appel suivant :

« Les grévistes de la Maison Senneville, font appel aux délégués de toutes les usines pour retirer les listes de souscription en faveur des camarades en grève.

» Les listes sont à leur disposition « La Paix », Boulevard de Belfort, le vendredi de 16 à 18 h. et le samedi de 9 h. à 12 h. — Le Comité de grève ».

NORD-SELECT

Le NORD-SELECT, annuaire mondain de Lille - Roubaix - Tourcoing, édition 1938 (28e année) est actuellement à l'impression, pour paraître fin décembre prochain.

Prière aux personnes qui n'auraient pas encore envoyé leur feuille de renseignements, de l'adresser sans retard à M. René REUBREZ, 15, rue Gay-Lussac, à **La Madeleine-lez-Lille**. Téléphone 559 47.

PHARMACIENS DE GARDE

De service jeudi 11 novembre, jusqu'au lendemain à 9 h., MM. Alexandre, 200, rue de Lommelet ; Corbeaux, 11bis, rue de Lannoy ; Deblock, 178, rue de l'Epeule.

De service de nuit, vendredi, M. Deblock, 178, rue de l'Epeule.

A LA MÉMOIRE DES MORTS DE LA GUERRE

Le Souvenir Français et la Croix-Rouge Française (Société de Secours aux Blessés militaires) feront célébrer le jeudi 11 novembre à midi en l'Eglise St-Martin, leur service annuel à la mémoire des Soldats français et alliés tombés au Champ d'Honneur.

La chorale St-Martin donnera ce jour-là son audition de Ste-Cécile.

COURS DES VIANDES EN CHEVILLE

Voici les prix pratiqués pendant la semaine du 2 au 7 novembre : Bœufs, 10.50 à 12 fr. et 15.50 le k. ; Vaches, 7 à 10 fr. ; Génisses, 10 à 14.50 ; Taureaux, 9 à 10.50 ; Veaux, 10 à 14.25 ; Moutons hollandais, 17 fr. ; Moutons français, 13.50 à 15.50 ; Brebis, 10 à 12 fr. ; Porcs, 12.25.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UNION DES MUTILES ET REFORMES

L'Assemblee Générale semestrielle ordinaire de l'Union des Mutilés et Réformés aura lieu le Jeudi 11 Novembre, à 10 h., dans la salle du Foyer du Mutile, 3, rue de l'Espérance.

Ordre du jour : Lecture du rapport de la dernière assemblée ; Compte rendu financier ; Rapport de la Commission de Contrôle ; Allocution du président ; Question du rajustement des pensions ; Souscription ; Questions diverses.

A l'issue de la réunion, l'Union ira en groupe déposer une gerbe au monument aux morts. Une importante tombola sera tirée au retour entre les membres présents.

La Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur sera remise au cours de la réunion à M. Dhollander Albert. La symphonie sous la direction de M. Robert Houssier se fera entendre au cours de cette cérémonie.

Vu l'importance de cette assemblée, le Conseil d'Administration compte sur la présence d'un très grand nombre de sociétaires ; ils seront ainsi mis au courant des questions qui les concernent à l'heure présente.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UNION DE SCOMMERÇANTS DU CENTRE

C'est ce soir, à 20 h. 15, qu'a lieu l'assemblée générale de l'Union des Commerçants du Centre.

Après la lecture des rapports moral et financier, l'assemblée aura à élire le Comité dans sa presque totalité. Tous les commerçants installés dans le Centre, même ceux qui n'ont pas encore donné ou qui n'ont pas continué leur adhésion sont cordialement invités à cette assemblée.

Rappelons que l'Assemblée a lieu à l'Hôtel d uCentre, 21, Grande Place et qu'il y a une entrée particulière, rue Pierre-Motte.

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Les débitants de boissons sont autorisés à laisser leur établissement ouvert jusqu'à 2 h. du matin, les nuits des 10 au 11 et 11 au 12 novembre.

L'Administration Municipale autorise d'autre part, les débitants à laisser danser et jouer de la musique dans leur établissement jusqu'à minuit le jeudi 11 novembre.

L'ÉTABLISSEMENT DE BAINS SERA FERMÉ JEUDI

L'Administration Municipale informe la population que l'établissement de la rue des Champs sera fermé toute la journée le jeudi 11 novembre.

PARTICIPEZ à la Loterie gratuite du PROGRÈS SOCIAL 9 MILLIONS DE LOTS

Sociétés et Comités

CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE. — La Caisse d'Epargne rappelle à ses déposants que c'est aujourd'hui 10 novembre, qu'expire le délai accordé pour retirer les livrets gagnés lors des séances des 14 et 31 octobre

LES ARTISANS REUNIS. — Ce mercredi de 19 à 20 h., permanence. Renseignements divers. Prix de séries. De service : M. R. Beyls.

DECORES DE LA MEDAILLE MILITAIRE — Rassemblement jeudi à 9 h. 15, 5, boulevard Gambetta ; à 13 h. 30, banquet salle des fêtes Henri Wattremez, rue de l'Hospice.

CERCLE « LES XL ». — Ce mercredi, à 19 h. 30, au siège, rép., gén.

GROUPEMENTS BELGES. — Le 11 novembre, à 10 h., r.-v. rue du Collège, 199, pour se rendre au cimetière où des fleurs seront déposées sur les tombes de MM. Lecomte Gustave, Claereboudt Emile, Monteyne Camille et Debels Jules.

CERCLE ARTISTIQUE DE L'EPEULE. — Ce mercredi, à 19 h., répétition pour le poème ; à 19 h. 30 pour les premieres places.

UNION DES POILUS D'ORIENT. — Jeudi 11 nov., rassemblement pour la manifestation à 9 h. 30, face à l'Hippodrome Piquet, 21, boulevard Gambetta.

Dimanche 14, permanence au siège de 10 h. à midi.

Les fêtes de Noël auront lieu le 19 décembre. Pour l'Arbre de Noël, inscription des enfants jusqu'à l'âge de onze ans.

AMICALE DES ANCIENS MILITAIRES BELGES. — Les membres sont priés d'assister à la manifestation du 11 novembre. Rassemblement à 9 h., chez M. David, débit de tabac, 64, rue du Maréchal Foch.

CERCLE TURGOTIN. — Demain, de 11 à 13 h., à l'Hippodrome, manille, bridge, tombola.

FAMILLES NOMBREUSES DE L'EPEULE. — Le jeu de dés qui avait été fixé au jeudi 11 nov., est reporté au dimanche 21, au siège. Il commencera le samedi 20, à 18 heures.

CONCORDIA-HARMONIE. — Ce mercredi, répétition générale, à 20 h. 15.

MUTILÉS ET INVALIDES DE GUERRE BELGES. — Les membres sont invités à assister au complet à la manifestation du Souvenir Français organisée le 11 novembre, à 9 h. 45 ; réunion au boulevard Gambetta à l'endroit habituel.

HARMONIE DU PILE. — Ce soir, répétition à 20 h. ; leçon de solfège de 19 h. à 20 heures.

ORPHEON DES A. C. ET SOLDATS. — Ce mercredi, à 19 h. 30, répet. gén. du programme de Ste-Cécile. — Dimanche, à 19 h., assemblée générale de la section d'épargne.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

NATATION — **Cercle Nautique L'Aviron.** — Samedi 13, à 17 h. à la Rotonde, rue Pierre Motte, réunion générale annuelle pour l'élection du Comité 1937-38. Les sociétaires désireux de se faire élire sont priés de présenter leur candidature avant vendredi soir, au siège.

Le 4 decembre, bal de famille, en collaboration avec le Swimming Club de Roubaix dans l'accueillante salle du Colisée.

PING-PONG. — **Pingouin-Académie des Sports de Roubaix.** — Mercredi et jeudi, tables à la disposition des joueurs. Ce soir, de 18 à 20 h., entraînement pour les membres du club et formation des équipes 1 et 2 qui devront rencontrer cette semaine en matches de championnat, les équipes correspondantes de l'Olympique Lillois et des équipes 3 et 4 qui rencontreront en matches amicaux des clubs amis

BASKET-BALL. — **Amicale des Arts de Roubaix.** — Jeudi 11 novembre, à 10 h., au Pont-Rouge, match défi de basket entre la 1A et la 1B. Tous les joueurs sont convoqués à 9 h. 30 au vestiaire. — Samedi 13 nov., à 18 h., réunion générale chez M. Jouveaux, 61, rue de l'Epeule.

Tous les équipiers sont priés d'apporter une photo pour la licence d'Ufolep lors de l'entraînement de jeudi.

FOOTBALL. — **Stade Roubaisien.** — Le quatrième tour de la Coupe de France mettra aux prises dimanche, à 14 h., au Parc Maurice Maertens, les belles équipes du Stade Roubaisien et du S. C. Reims.

Les dirigeants du Stade mettront sur pied leur meilleure formation, car l'enjeu est important et le résultat sera certainement très serré. Les amateurs de beau football n'auront pas à regretter leur déplacement

— **Jeunesse Ouvrière Roubaisienne.** — Equipe 1 fait match nul avec U.S. Houplin à Houplin : 1 à 1. Le score reflète la partie. Les Roubaisiens semblent gênés par les dimensions réduites du terrain. A la mi-temps, 1 but à 0 pour Houplin sur un pénalty. Après les citrons, la J.O.R. se reprend et marque un joli but par avant centre — Eq II bat Thumesnil par 3 à 2.

PECHE. — **L'Abloette.** — Assemblée générale dimanche 14, à 19 h. A l'ordre du jour : Concours de 1938.

Dimanche 14, dernier départ pour la pêche en Belgique. S'inscrire chez M. Depraetère, rue Lacroix, 161.

JEUX DIVERS

JAVELOT — Dimanche 14, partie entre Cornette à Halluin et Gentil, chez Watine à 10 h., chez Watine, au Dernier Sou », 16, boulevard de Metz.

JEUX DE DES — Jeudi jeux de 421 et 221, au profit des Enfants d'Espagne réfugiés en France, chez M. Delacroix, rue Daubenton ; M. Luc, rue du Fort ; M. Jouenne, rue de la Conférence ; et M. Watine, boulevard de Metz.

Bravo !

Une lame 50 °/o plus épaisse, donc plus durable, une lame forte pour la barbe, douce pour la peau... une lame STAR dans un rasoir

STAR

ETAT CIVIL

Naissances : Jeannine Cau, rue Villars, 6 ; Georges Fleurquin, rue Ste-Thérèse 2 ter ; Raymond Dubois, rue des Longues-Haies, 150, cour Lambert, 4 ; Marie-Thérèse Cauller, de Marcq-en-Baroeul, né Bd de Cambrai, 60.

Publications de mariages : Léopold Cuypers, encolleur, rue Paul Wante, 2 et Marie Josée Achenne, employée, rue Paul-Wante, 2 ; Gaston Loucke, employé de commerce, rue du Sentier, 17 et Emilienne Six, mécanicienne, rue des Charpentiers 16 ; Paul Desreux, employé aux chemins de fer, de Willems et Marie-Thérèse Veneenoo, piquûrière, rue Lacroix, 177 ; Victor Goethals, rentreur, de Wattrelos et Jeanne Poorteman, employée, place Chaptal 17 ; Jules Riquier, traceur, rue Saint-Omer, 7 et Odette Duthilleul, a.p., de La Madeleine ; Maurice Lemaire, falencier, d'Orchies, et Marguerite Carlier, infirmière, de Roubaix.

Décès : Arsène Verin, 70 ans, rue Darbo, 79 ; Victorine Schelpe, veuve Devos, 8 0ans, rue Saint-Jean, 52 ; Arthur Dumoulin, 61 ans, boulevard Gambetta, 204; René Degryse, 78 ans, rue de Blanchemaille, 37 ; Désiré Delmulle, 63 ans, rue du Duc, cour Deronne, 2.

Vous êtes prié d'assister aux Convoi et Service solennel de

Madame Veuve J.-Bte DEVOS

Née Victorine SCHELPE

Retraitée de la Maison Allaert-Rousseau

décédée à Roubaix, le 7 Novembre dans sa 81e année, lesquels auront lieu le Jeudi 11 Novembre, à 9 heures en l'église Ste-Elisabeth.

Assemblée rue St-Jean, 52, à 8 h. 45.

De la part de :

M. et Mme Léon DEVAS-DEBAISIEUX ; M. et Mme Jean BAERT-DEVOS et leur fils ; M. Edouard POTTEAU et ses enfants ; Ses enfants, Petits-Enfants et arrière petits-enfants.

P.F. Ed. Courmain, 55, r. Archimède, Rx

WATTRELOS

Artisans Wattrelosiens. — 22 peintres réunis sous le patronage de la Section Artisanale Wattrelosienne se sont mis d'accord, pour la base minimum des prix les plus courants. Une réunion réglant les questions de détail est envisagée pour le 18 novembre.

La série de réunions organisés par la S. A. W. se poursuivra par la corporation des cordonniers.

Consultations de nourrissons. — Les séances qui devaient avoir lieu jeudi 11, rue de Tourcoing et rue de la Bailleric, sont reportées au jeudi 18 novembre.

Amicale des garçons du Laboureur. — Au cours de la réunion qu'elle a tenue samedi, la Commission a voté le crédit nécessaire à l'achat de culottes pour les élèves nécessiteux.

Combattants Républicains. — Jeudi 11, réunion à 13 h. au siège pour la participation au banquet.

A l'Union Chorale. — Ce mercredi 10, à 19 h., réunion de Commission ; à 20 h., répétition générale.

**T. S. F. Postes « MAJESTIC » à partir de 695